

JOURNAL DE LA HAYE.

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT. La Haye. Provinces. 26 fl. 30 fl.

BUREAU DE LA RÉDACTION à La Haye, Lage Nieuwstraat, derrière le Prinsengracht, No. 25.

LA HAYE, 18 Août.

Le steamer le Great Britain, parti de New-York le 1^{er} août, est arrivé le 15 à Liverpool.

Quelques expressions contre la révolution belge, dont M. le baron Osy d'Anvers s'est servi dans son discours sur le projet de loi portant sanction du traité du 29 juillet.

Quelques paroles de M. Osy, prononcées dans la séance de mardi dernier, ont soulevé l'indignation révolutionnaire de quelques personnes.

« De tous nos voisins, ce sont les Pays-Bas avec lesquels nous avons le plus grand intérêt d'être en relations d'affaires les plus intimes... »

« Cet empressement et cette impatience donne gain de cause à ceux qui comme moi ont déploré la révolution de 1830 et qui auraient désiré une réconciliation avec nos anciens frères du Nord... »

Nous allons citer maintenant un extrait de l'article du Journal de Bruxelles.

« Si l'esprit de parti a souvent soulevé des discussions irritantes au sein du parlement, du moins, jusqu'à ce jour, on n'avait pas poussé l'oubli des convenances jusqu'à exprimer des vœux et des regrets incompatibles avec la nationalité belge... »

Que le Journal de Bruxelles parle pour lui et les siens, auteurs de la révolution, et qui ont profité avec quelques chefs de l'opposition qui, alliés alors avec eux, s'en sont séparés violemment.

La révolution dans son origine, n'a point été accueillie favorablement à Anvers par la partie éclairée, commerciale et industrielle de sa population.

C'est dans ce sens que, naturellement ennemis des révolutions, nous avons fait nos efforts pour rallier au gouvernement actuel, tous ceux qui lui étaient antipathiques.

Il n'y a point eu de scandale dans les paroles de M. Osy et encore moins d'insultes contre la royauté, puisque ce député a proclamé que son opposition avait cessé avec la monarchie de Léopold.

La susceptibilité de nos grands patriotes, soit catholiques, soit libéraux, nous paraît donc passablement ridicule.

De là, il se jeta lui et son pays à la tête du roi de Prusse. De là la constitution du 3 mai et toutes les conséquences qui s'ensuivirent.

Il était persuadé que, si l'on s'y prenait à propos, la révolution pouvait être finie par un coup de main: « Un spectacle fort touchant pour moi fut de voir Monsieur arriver à Coblenz et se réunir avec tous les Français de M. le prince de Condé... »

« J'ai eu à Tournay, un autre moment bien touchant et bien agréable. J'y allais par hasard de Belœil... »

« Dans une tournée que j'ai faite dans mon gouvernement, pendant le petit espace de temps que les Pays-Bas furent à l'empereur, un M. de La-combe entra chez moi sans se faire annoncer... »

« Je suis peut-être la cause innocente des massacres de Lyon pour lesquels on fait siffler Collot-d'Herbois, mauvais comédien qui en opprimant le bon, nommé Chevalier, que je protégeais... »

La question du mariage de la reine d'Espagne occupe de nouveau la polémique des journaux anglais et français; nous avons mentionné l'article inconnu du Times sur les prétendues intrigues du roi des Français en faveur du comte de Trapani.

« Le Times a commis deux erreurs dans l'article qui a produit une sensation si pénible en France. Il n'est point vrai, comme ce journal l'a prétendu, que la France ait exprimé la résolution d'appuyer les prétentions du comte de Trapani... »

« En ce moment le gouvernement espagnol est en possession de notes des deux cours, desquelles il résulte que la France ni l'Angleterre ne désirent intervenir dans la question du mariage de la reine, qui doit être considérée comme une question exclusivement espagnole... »

« Le choix de Sa Majesté tombera probablement sur un des deux fils de don François de Paule, et ce choix rencontrera l'approbation empressée de la nation espagnole. »

Un autre journal anglais réfute de la manière suivante l'article du Times:

« Le Times a lancé ces jours-ci une violente philippique contre le roi des Français, auquel il reproche de travailler de toutes ses forces à faire accepter le comte de Trapani comme époux de la reine Isabelle II... »

« A quel bon déverser le blâme sur un souverain généralement révéré et qui ne doit passer par de si cruelles épreuves, que parce qu'il se dévoue au maintien de la paix du monde? Est-il vraisemblable, est-il possible que le roi Louis-Philippe, dont tout le monde admire la sage et conciliante politique vis-à-vis des autres puissances européennes... »

« Le fait est que le Times, qui ne recule devant aucun moyen pour produire de l'effet, attaque régulièrement toutes les couronnes... »

Le cabinet portugais a adopté enfin une mesure pour tâcher de remédier au déplorable état dans lequel se trouve la banque de Lisbonne.

« On peut être surpris en effet que le prince, qui avait été employé depuis 1756 dans toutes les guerres de la maison d'Autriche, n'ait eu aucun commandement lors de la première coalition... »

« Quelques commérages de femmes, quelques sottises, redits et maientendus pouvaient avoir refroidi l'archiduchesse (1) à mon égard... »

« Mon adjudant Dettinger mit sur une lettre au prince Albert l'adresse de ma femme, et à celle-ci l'adresse du prince Albert... »

« Cette bêtise d'atelage, qui d'ailleurs n'était bonne ni à écrire ni à lire, m'aliéna tellement l'esprit de cette petite cour que le prince ne songea pas à me demander pour servir sous lui... »

« Elle gâte par là de grandes qualités qu'elle tient de sa mère. Le duc est bon, a beaucoup de connaissances militaires, mais je lui aurais été utile. Peut-être qu'il n'y aurait pas eu de bataille de Jemmappes... »

« Je serais résolu de le servir, et se serait rappelé notre amitié et se serait ressouvenu que je le perdrais. Il a dit, depuis ce temps-là, que j'étais l'homme le plus fait pour finir cette guerre-ci... »

(1) Marie-Christine. Elle gouvernait les Pays-Bas conjointement avec son époux, le prince Albert.

FRUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 19 AOUT 1846.

FRAGMENTS INÉDITS

DES

MEMOIRS DU MARÉCHAL PRINCE DE LIGNE. (1)

Placé ainsi devant la frontière française, il fut témoin inactif, mais non impassible, de la révolution. Son opinion, on la devine: « Je me suis souvenu de ce que me disait le père Griffet, qu'il fallait être du parti de ceux qui signent leur nom de baptême tout court... »

« Je ne puis me croire la cause involontaire, ajoute-t-il, je dois mettre aussi l'aveur fait le malheur de la Pologne en contribuant à faire mal recevoir Ignace Potowski à Kiouff par l'impératrice de Russie... »

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

de l'entrée au ministère de conseiller Avila. La plus grande agitation règne toujours dans les provinces, où, sous le prétexte d'opinions politiques, se commettent des vols et des assassinats. Quelques efforts que fasse le gouvernement pour se consolider, il n'a pas encore étendu l'action énergique de la force au-delà des murs de la capitale.

On lit dans une lettre de Lisbonne, publiée par le *Comercio de Cadix* :

« Le fameux César de Vasconcellos, à la tête des Portugais qui étaient émigrés en Espagne, a voulu prendre pour lui et pour les siens la plus grande partie des emplois. Il ne demandait pour lui rien autre chose que le commandement de la garde municipale de Lisbonne, celui du régiment de cavalerie, et celui de la garde nationale du royaume. Mais Sa-Da-Bandeira et le duc de Palmella comprirent qu'ils allaient donner des armes à leur ennemi, et ils jugèrent plus prudent d'accepter la démission du chef de l'état-major de la garde nationale. Ce fait, et d'autres circonstances qui ne conviennent pas de dévoiler, donnent beaucoup de probabilité au bruit qui court aujourd'hui que Sa-Da-Bandeira s'est rendu au palais pour offrir sa démission de ministre, dans l'impossibilité où il se trouve de satisfaire à de pareilles exigences. »

Nous disions, il y a deux jours, que le pape ne pourrait pas introduire les réformes qu'il projette, sans rencontrer de la résistance non seulement à l'intérieur, mais au dehors de ses états. Le *Mercure de Westphalie* annonce, en effet, d'après une lettre de Vienne du 8, que des représentations ont été transmises au gouvernement pontifical par le cabinet autrichien. Ces représentations seraient surtout le résultat de craintes que ressentent les autres gouvernements d'Italie sur les conséquences des réformes du pape pour leurs propres sujets.

Les seuls journaux français qui nous sont parvenus aujourd'hui, sont la *Patrie*, le *Courrier Français*, la *Démocratie Pacifique* et la *Gazette des Tribunaux*; les autres journaux n'ont pas paru samedi, à cause de la fête de l'Assomption.

Affaires de Belgique.

CONGRÈS LIBÉRAL. — PAUPÉRISME.

A la suite de la scission qui a éclaté au sein de la société de l'*Alliance* entre la fraction modérée et la fraction avancée, plusieurs membres de la première de ces fractions ont compris que pour arracher la société à l'influence prédominante de leurs adversaires il était urgent de songer à la réorganiser en écartant l'élément démocratique qui menace d'y régner seul et de tout faire plier sous sa loi.

En conséquence, une demande vient d'être adressée à la commission administrative de l'*Alliance* par plusieurs de ses membres, demande qui a pour objet la modification partielle des statuts de la société.

Les modifications réclamées sont formulées dans les trois articles suivants :

Art. 1^{er}. Les membres de l'*Alliance* sont divisés en membres effectifs et en membres honoraires.

Pour être membre effectif, il faut, outre les conditions déjà exigées par le règlement en vigueur pour faire partie de la société, posséder l'une des quatre conditions suivantes :

A. Figurer sur la liste des électeurs aux chambres ou justifier du droit d'y figurer.

B. Être belge, majeur, payant 100 fr. d'impôt.

C. Être belge, majeur, exerçant une profession libérale pour laquelle la loi exige un brevet de capacité.

D. Être porté sur la liste du jury.

Dans ces deux derniers cas (C et D), il faudra de plus payer le minimum du cent électoral fixé par l'art. 47 de la constitution.

Art. 2. Les membres effectifs habitant l'arrondissement pourront seuls et à l'exclusion des membres honoraires prendre part aux votes suivants :

A. La nomination des délégués au congrès libéral.

B. La nomination de la commission administrative.

C. Les scrutins préparatoires aux élections communales, provinciales et générales.

D. L'exclusion d'un membre effectif de la Société.

Les membres honoraires peuvent néanmoins assister à ces opérations et prendre part aux discussions préalables.

Art. 3. Les quatre votes prévus en l'article précédent auront toujours lieu au scrutin secret.

Le scrutin restera ouvert pendant trois jours, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

La proposition qui précède porte en tête les signatures de MM. Anspach, Cans, de Bonne, de Brouckère, Orts et Verhaegen, représentants de Bruxelles, de M. Rogier, représentant d'Anvers, et de M. Devaux, représentant de Bruges.

D'après une lettre publiée par le *Journal de Liège*, il paraît que ce sont les députés de Bruxelles qui ont pris l'initiative de cette proposition.

qu'il aurait dû le dire plus haut et plus tôt.

« Le duc Albert est le militaire le plus instruit et qui a le plus d'érudition militaire. Ses mémoires valent mieux que sa mémoire, qui hors de là est souvent en défaut. Mais au grand air, à cheval, au milieu de beaucoup de monde, on dirait que tout ce qu'il sait et voit à merveille dans son cabinet, disparaît. J'ai à me reprocher vis-à-vis de lui une mauvaise plaisanterie que peu de gens heureusement ont comprise. Il me demanda, la première fois que je le vis après la bataille de Jemmapes, qu'il avait perdue, si je le pouvais changer depuis une maladie qui en avait été la suite : Je vous trouve, monseigneur, lui dis-je, l'air encore un peu défait. »

C'est ainsi que, fidèle aux habitudes de sa jeunesse, le prince de Ligne continuait à détruire gaicement les ambitions plus sérieuses de l'âge mûr. Il fut donc forcé de demeurer dans l'inaction, et se borna à regarder la guerre qui désolait les frontières de son gouvernement.

« J'allai une fois au siège de Valenciennes comme un seigneur de paroisse, et une autre fois j'y restai vingt-quatre heures comme colonel. Toutes les dames qui étaient à Belœil y allaient aussi, et, quand elles ne voulaient pas tant en approcher, je les menais à deux hauteurs dans ma forêt, le Happe et le mont Crapaud, où l'on me menait quand j'étais sage, à sept ou huit ans, voir les mêmes sièges du temps des Français de meilleure compagnie que ceux-ci. Je risais moi-même de voir finir ma carrière comme je l'avais commencée, et je basais les épousules de ce que les événements me mettaient dans le cas de contempler la gloire des autres au lieu de les rendre témoins ou coopérateurs de la mienne : à quoi il n'y avait plus d'apparence. »

L'approche de Dumouriez le força de retourner à Vienne. C'est là qu'il apprit la mort de son fils, tué le 14 septembre en Champagne. Il ressentit cette perte avec une vivacité qui prouve que la frivolité n'avait point gâté son cœur : « Hélas ! je ne voulais pas comprendre le maréchal Lacy quand il me dit cet affreux mot : *Mort!* ou je ne le pouvais pas. Je crois que c'est ce qui m'a sauvé la vie. Je tombai évanoui, et il me porta presque entre ses bras. Je vis encore l'endroit où le maréchal m'apprit que mon pauvre fils avait été tué. Je vois mon pauvre Charles lui-même, m'apportant moi-même le jour à la même heure son heureux et bon visage sur le mien. J'avais vu pendant plusieurs jours auparavant qu'il avait reçu un coup mortel à la tête, et qu'il était tombé de cheval, mort. Je fus inquiet cinq ou six jours, et

Voici une statistique du paupérisme dans les Flandres, que nous empruntons à l'*Impartial* de Bruges. Il en résulte que 200,000 indigents y ont reçu en secours 800,000 fr.

Noms des communes.	Nombre		Total des sommes distribuées.	
	de mén.	d'indigents.	En nature.	En argent.
Ville de Bruges	5,219	21,799	58,147 40	201,764 49
» Courtrai	2,200	11,000	16,000 00	98,000 00
» Dixmude	350	1,750	5,107 85	12,156 90
» Furnes	417	1,776	6,650 00	14,913 46
» Iseghem	753	3,300	20,450 00	13,951 70
» Menin	450	3,000	8,240 01	10,013 05
» Nieuporf	255	1,130	18,115 71	16,077 53
» Ostende	330	3,250	15,280 00	16,049 10
» Poperinghe	946	5,000	47,000 09	12,163 00
» Roulers	751	3,766	6,703 37	15,545 36
» Thielt	652	2,901	8,000 00	20,000 00
» Thourout	764	3,820	3,991 70	22,197 51
» Warneton	311	1,224	5,400 00	8,859 92
» Wervicq	389	1,455	4,391 36	4,914 10
» Ypres	1,915	6,239	48,570 00	44,618 09
Totaux	16,270	71,460	272,727 39	511,254 21
Arron. de Bruges	2,162	10,666	91,767 45	960 00
» Ostende	1,676	7,187	52,331 69	12,523 36
» Dixmude	3,854	16,033	94,816 98	23,040 76
» Furnes	1,670	5,370	34,376 95	18,664 58
» Ypres	4,062	13,686	134,413 05	58,617 66
» Courtrai	7,286	33,572	131,750 93	36,209 30
» Thielt	4,991	20,589	87,192 48	62,553 86
» Roulers	6,015	25,188	112,335 57	60,500 46
Totaux	31,749	142,791	742,488 12	323,109 28
Totaux des villes	16,270	71,460	272,727 39	511,254 21
Totaux généraux	47,989	214,251	1,015,215 51	834,354 59

Le *Journal de Bruges* dit que 400,000 fileuses et tisserands meurent de faim dans les Flandres, que les dépôts de mendicité et les prisons y sont encombrés et que 23 condamnations à mort ont été prononcées dans un trimestre dans les Flandres.

Nouvelles de France.

Paris, 16 août.

C'est hier que les membres du ministère se sont réunis en conseil pour entendre la lecture du discours royal qui a été rédigé par M. Guizot. Ce discours sera fort court, le ministère voulant essayer cette année d'importer en France la méthode du parlement anglais, qui ne fait pas de l'adresse en réponse au discours du trône une discussion politique. Une fois ce précédent établi on ferait en sorte de le faire passer dans les habitudes parlementaires.

On parle de protestations qui seraient adressées à la chambre à propos de la vérification des pouvoirs, et qui soulèveraient une question assez curieuse. Certains députés qui n'ont été élus qu'au second tour de scrutin ou même au scrutin de ballottage, auraient été amenés, par les nécessités de la lutte, à contracter, au dernier moment, des engagements qui ont été tenus secrets pendant le vote, et qui sont en complète contradiction avec leurs précédents politiques. Ainsi des candidats de la gauche auraient signé, sans réserve ni restriction, le programme de la droite, pour gagner les voix légitimistes. Cette manœuvre des aspirants à la députation, en ce qui les touche, peut être moralement condamnable, et il ne faudrait qu'un peu de bonne volonté pour flâtrer, sur un fait de ce genre, quelque chose comme une de ces accusations de corruption dont on fait si grand bruit. Mais il y a rien là qui vicie une élection, au point de vue du député lui-même, qui est maître de ses convictions, qui peut les quitter et les reprendre, sans que la légalité de son titre en soit altérée.

Aussi la question est-elle présentée sous un autre aspect par les pétitionnaires. On laisse là le député, on ne s'occupe que de ses commettants. Le brusque changement survenu dans les convictions du candidat n'a pas été connu des électeurs, qui ont nommé un homme de la droite en croyant nommer un homme de la gauche. Il y a eu erreur dans le vote, erreur dans la personne. Les suffrages qu'on donnait à l'ami politique de M. Odilon Barrot ou de M. Dapont (de l'Eure), on les eût refusés au siège de M. de Genoude. Si les engagements n'eussent pas été contractés dans l'ombre, si on les eût publiés aussitôt que conclus, les électeurs auraient agi en connaissance des faits, et certainement ils n'auraient pas investi de leur confiance l'homme qui désertait leur cause. Les légitimistes qui ont apporté l'appoint de leurs suffrages savaient seuls ce qu'ils faisaient, et tout l'avantage leur reste, car eux, qui n'étaient qu'une minorité hors de combat, ils imposent aux deux grandes fractions de l'opinion dynastique leurs doctrines et leur programme, dans la personne du candidat élu. Il y a là dissimulation et tromperie, le résultat électo-

comme on traite toujours de faiblesse ce qui est souvent un avertissement ou peut-être un sentiment de la nature, lorsqu'il y a quelque analogie dans le sang, je chassai cette fatale pensée, qui ne se vérifia que trop le surlendemain.

La reprise des Pays-Bas par les impérialistes l'y ramena en 1793. Il reprit ses titres et ses plaques; c'est la seconde fois qu'il était restauré comme pair, maréchal, sénéchal, gouverneur, grand bailli, président des états et capitaine-général de la province du Hainaut autrichien. Il retrouva le peuple travaillé par les jacobins et très-mal disposé pour lui. On essaya de le dégoûter du séjour de Mons par des comédies de revenants.

« Une nuit, à mon hôtel du gouvernement, où depuis quarante ans, disaient-on, on avait des apparitions, j'entendis tant de bruit à ma porte toujours près de s'ouvrir ou de se fendre en éclats, quoiqu'il n'y eût ni vent, ni fenêtre ouverte, que je sonnai. Angélo, mon valet-de-chambre, arriva, sort de mon appartement et dit encore à présent qu'il a vu une grande figure blanche s'échapper, qu'il aurait poursuivie, s'il la peur et ses jambes ne l'avaient arrêté. Mon caporal d'ordonnance coucha dans mon antichambre. Je n'entendis plus rien et dormis alors tranquillement. »

La plaisanterie était inutile, car bientôt des revenants beaucoup plus sérieux, les républicains, vinrent passer devant eux toutes les autorités impériales, et reprendre la Belgique au pas de course. La terre de Belœil fut mise sous séquestre, et le prince de Ligne partit pour Vienne complètement ruiné. Ici se termine la belle époque de sa longue carrière. Avant de raconter les derniers jours qui la suivirent, laissons celui qui en fut le héros jeter, au moment où il perd sa fortune et ses espérances, un dernier regard en arrière :

« J'ai vu dans leur brillant les pays et les cours où l'on s'amuse le plus : par exemple, celle du dernier Saxon, roi de Pologne, on peut mieux dire, du comte de Brühl; j'ai vu les dernières magnificences de ce satrape qui, pour faire cent pas à cheval, était accompagné de cent palatins, starostes, castellans, cordons bleus et de quantité de princes alliés à la maison de Saxe. »

« J'ai vu Louis XV encore avec un air de grandeur de Louis XIV, et madame de Pompadour avec celui de madame de Montespan. — J'ai vu trois semaines de fêtes enchanteresses à Chantilly, des spectacles et des séjours de Villers-Cotterets, où tout ce qu'il y avait de plus aimable était rassemblé.

ral a été évidemment faussé, et c'est pour ces motifs qu'on demande que l'élection soit annulée.

Tel est le sens d'une de ces protestations que reproduit le journal l'*Epoque*, et sur laquelle la chambre sera appelée à se prononcer.

Les journaux français sont encore remplis des détails des troubles auxquels les dernières élections ont donné lieu. L'*Vie de Dieppe* fait les réflexions suivantes relativement aux troubles qui ont eu lieu à Dieppe, à l'occasion de la dernière élection :

« Si l'on s'était contenté de pérorer sur les bornes, si les orateurs sanglantés, comme on le raconte, si le zèle échauffé à l'avance et périodiquement rafraîchi s'était calmé sous l'influence des libations plus ou moins abondantes, nous n'aurions rien à dire. Liberté à tous, voilà notre devise. Il peut se trouver dans une localité une trentaine de mécontents, quelques individus pris pour dupes, et deux ou trois agents généraux avec l'appui d'autrui. Cela s'est vu, cela se voit, cela se verra un jour encore. On comprend donc qu'une petite comédie, préparée de longue date, en vue d'une défaite assurée, ait pu être jouée, il y a quelques jours, sans trop d'inconvénient. Mais voici où l'abus commence. Ces libéraux prétendus qui ne font de si beaux sermons sur la liberté comprennent-ils bien cette liberté quand ils possèdent sur des citoyens paisibles et inoffensifs une bande d'hommes échauffés par de copieuses libations qui s'en vont, sans vergogne aucune, troubler de tranquilles demeures, jeter l'alarme dans d'honnêtes familles, hurler comme des énergumènes sous les fenêtres d'honnêtes citoyens. Quel est donc le crime de ces hommes à vos yeux ? Ils n'ont voulu subir une certaine domination, ils ont exercé avec indépendance le droit qui leur est conféré par la loi, et vous venez protester contre l'usage que ces citoyens auront fait de ce droit. Mais dites-nous donc ? Est-ce une multitude ivre, échevelée, hurlante, qu'un citoyen doit compte de ses nerfs ? Est-ce donc un tribunal devant lequel ces causes se plaident en dernier ressort que celui que nous avons vu siéger dans les rues à la lueur de vos lampions ? Ah ! vous vous glorifiez de sa sentence ! prenez garde, vous jouez là un jeu dangereux, sinon pour le présent, au moins pour l'avenir. »

Nouvelles d'Angleterre.

Le bill des opinions religieuses a été lu pour la troisième fois. La chambre discute ensuite le bill des colonies anglaises. Jusqu'ici les affaires commerciales des colonies avaient été réglées par des actes du parlement ; le but du bill en discussion est de s'en remettre à cet égard aux colonies elles-mêmes, de laisser surtout révoquer à leur convenance les droits additionnels qui grevent les marchandises étrangères.

L'Angleterre, dit lord John Russell, a adopté pour elle-même les principes de la liberté du commerce, et elle a résolu de ne pas servir aucun droit différentiel dans l'intérêt exclusif de protection. Mais dans l'application de ces principes, il y a quelques exceptions à faire vis-à-vis des colonies. Le principe le plus sage en cette matière, est de laisser les colonies s'arranger comme elles l'entendent pour ce qui est des affaires de commerce. La législature réservera à la couronne le pouvoir du contrôle.

Les clauses du bill sont adoptées. Un membre, M. Wawn, désire savoir combien de bateaux à vapeur, en fer, ont été construits ; quelles expériences ont été faites pour connaître les effets de la canonnade sur ces bateaux et si le gouvernement persiste à en faire construire de nouveaux en fer.

M. Ward répond qu'il y a 16 bateaux à vapeur en fer, en service, et 7 en construction ; qu'une expérience a été faite, pendant les temps de guerre. La direction de l'amirauté sur ce point reste, d'une réserve excessive avant de donner de nouveaux ordres pour la construction de bateaux à vapeur de guerre en fer. Toutefois, rien n'est encore décidé à ce sujet.

Nouvelles de Grèce.

Athènes, 2 août.

M. Coletti vient de remporter une nouvelle victoire dans la chambre des représentants. Il faut faire observer d'abord que la commission du budget économe à l'excès, ne compte que cinq membres ministériels et huit de l'opposition. Dans la séance du 29 juillet, les premiers chapitres du budget relatifs au traitement des employés du ministère de l'intérieur ont été adoptés sans opposition ; mais dans la séance du lendemain la commission proposa de réduire de moitié la somme de 120,000 dracmes, demandée par le ministère pour la sûreté publique (fournitures secrètes). La chambre rejeta cette motion et accorda au ministère par 59 voix contre 19, la somme exigée par lui pour les fournitures secrètes.

J'ai vu des voyages magiques de Lillo-Adam ; j'ai vu les délices du Petit Trianon, les promenades sur la terrasse, les musiques de l'Orangerie, les magnificences de Fontainebleau, les chasses de Saint-Hubert et de Chantilly. Et j'ai vu tout diminuer et périr tout à fait.

J'ai vu jusqu'aux restes des beaux jours de la Lorraine, qui ne tombent pas de bien haut, mais qui en fin existait encore du temps du Roi Stanislas qui avait hérité de l'affabilité, de la bônhomie et des joies de l'autorité cour des ducs de ce pays-là.

J'ai vu les dernières magnificences de l'Europe, où, dans le palais glacé, Catherine II a réuni le luxe asiatique à celui de Louis XIV, des Romains et des Mille et une Nuits.

J'ai vu Potsdam, Sans-Souci, et la gloire ; le règne militaire, jusqu'au 20 août et un quartier-général sévère à la fois.

J'ai vu tomber avec le prince Charles de Lorraine, les Pays-Bas, une jolie cour gaie, sûre, agréable, polissonne, buvante, déjeunante par-dessus le marché. Et pour prouver seulement que je vois tout déperir, toutes les gloires de l'empire disparaître jusqu'à la plus petite par le manque de succession, même celle du dernier prince de La Tour qui, bien que ridicule, n'était pas moins magnifique ; Manheim, Munich, Erlangen, du temps du dernier margrave de Baruth, et Stuttgart, qui ont été, pendant les derniers temps, des plaisirs et de la plus grande représentation ; je les ai vus tous disparaître. Ainsi j'ai vu encore finir la cour de Bonn, et jusqu'à celle de Liège (c'est tout dire), brillantes sous deux princes de Bavière.

De même encore, je n'ai vu nulle part remplacer en Europe toutes les grandes maisons des grands seigneurs qui finissaient d'avoir des pages, des gentilshommes, et avaient cependant encore grand air en valant sur cheval, en assemblées, en table ouverte et que les seigneurs en divisaient leurs biens.

Je viens de me donner la peine de compléter, dans le journal de Leydeb, mes voyages. J'en trouve 32 de Bruxelles à Vienne, passant par Paris ; 12 de Parmée à Vienne, pendant trois guerres. J'en trouve 18 de Belœil à Paris ; jusqu'à l'année 1736, la guerre anglaise ; les révolutions qui ont fixé mon séjour à Vienne depuis treize ans.

J'ai parcouru deux fois la Russie, deux fois la Pologne, une fois la Crimée, la Provence. Je parie que j'ai dépensé en voiture tout le cours de ma vie, et plus de 150,000 florins de poste seule. Autant en

« Dans la séance du 1^{er} août, la commission proposa la dissolution du corps du lieutenant-colonel Jannis Kostas, pour lequel le ministère demandait 54,000 drachmes. Ce corps, destiné à maintenir l'ordre dans la capitale et aux environs, et composé en grande partie de phalangistes, compte dans son sein plusieurs amis et partisans de M. Colettis, entr'autres les généraux Tsavelas, Grivas, Griziotis, etc. N'importait donc à l'opposition de triompher sur ce point, mais elle a été battue et le crédit demandé a été accordé par 79 voix contre 4. Ce résultat surprenant s'explique par la circonstance que la plupart des membres de l'opposition ont des protégés dans ce corps. »

« La séance du 31 août a été levée parce que le député d'Etolie, M. Gulimis, et celui de Naupacte, M. le major Pharmakis, en sont venus aux mains et ont offert un spectacle bien affligeant; après de nombreux efforts, les généraux Griziotis et Grivas sont parvenus à séparer les combattants. Ce déplorable incident fait naître les plus tristes réflexions et prouve combien on a agi sagement d'insérer dans le règlement de la chambre un article qui ordonne de déposer toute espèce d'armes en entrant dans la salle des séances. »

Nouvelles et faits divers.

« Le *Heraldo* publie la lettre suivante de Rome, le 28 juillet : « Pie IX a hérité de toute la bienveillance paternelle dont Grégoire XVI, dans son mémoire, était animé pour l'Espagne. Aujourd'hui, que Dieu a appelé à lui le dernier pape, il m'est permis de vous révéler un secret que je tiens de la confiance de son neveu, et je puis vous assurer, sur ma parole d'honneur, qu'ayant été reçu, au mois de décembre 1845, en audience particulière par Grégoire XVI, Sa Sainteté, après m'avoir entretenu, durant une heure environ, des négociations pendantes entre le Saint-Siège et la cour de Madrid, ajouta que, lorsque le gouvernement espagnol refusa de ratifier les conditions signées par le cardinal Lambruschini et par M. Castillo y Ayensa, le Sacré-Collège opinait à l'unanimité pour la rupture des négociations ultérieures avec l'Espagne, et pour la suspension de toute relation. « *Moi seul*, dit le saint-Père en portant la main droite sur son cœur, par un geste plein d'énergie, *moi seul*, ai voulu que les négociations continuassent, et cela par deux motifs : premièrement, parce que j'aime profondément l'Église espagnole, qui, au milieu de tant de périls, a conservé intacte sa foi et son amour pour le Saint-Siège, et en second lieu, parce que j'estime beaucoup M. Castillo y Ayensa, que son gouvernement a envoyé ici pour traiter avec le Saint-Siège. »

« Telles furent les paroles que Sa Sainteté prononça devant moi dans cette audience, dont les détails resteront éternellement gravés dans mon cœur et dans ma mémoire. »

« La semaine dernière, un haut personnage ayant été reçu par Pie IX, la conversation tomba sur les affaires religieuses de l'Espagne. Sa Sainteté s'exprima sur ce point avec la même bonté que l'avait fait Grégoire XVI, et déclara que le désir le plus sincère de son cœur était de voir s'effectuer le rapprochement possible la réconciliation entre Rome et l'Espagne, au moyen d'un concordat. Néanmoins (et il convient que le cabinet de Madrid le sache), après avoir examiné toutes les dépêches relatives aux négociations avec l'Espagne, a approuvé complètement l'opinion de Grégoire XVI, qui exigeait une dotation stable et assurée pour le clergé espagnol, avant de publier le décret par lequel il sanctionnerait formellement la vente des biens ecclésiastiques. Que le gouvernement espagnol ne se flâte donc pas d'obtenir de Pie IX ce décret, tant qu'on ne lui offrira pas la dotation réclamée par le Saint-Siège. Sur tout le reste, la cour de Rome a fait des concessions importantes, et est disposée à en faire un grand nombre d'autres pour faciliter la conclusion du concordat. Mais que le Saint-Siège soit occupé par Grégoire XVI ou par Pie IX; que le gouvernement espagnol envoie à Rome qui il voudra, personne n'obtiendra, dans la question de la dotation, que le pape abandonne à la main des événements politiques et des changements ministériels, l'existence du clergé espagnol. Ainsi la solution de la question ne dépend plus de Rome, mais des garanties que le gouvernement espagnol peut offrir au Saint-Siège. Que ce gouvernement ait une volonté ferme, qu'il sache l'exécuter avec le concours des cortès, et le reste marchera tout seul, car le Saint-Siège est très-favorablement disposé pour l'Espagne. »

« La censure en Algérie. — Nous lisons dans l'*Akhbar* du 9 août : Jeudi dernier, à la suite d'un article publié par le *Courrier d'Afrique*, sur l'ordonnance du 21 juillet, relative à la propriété foncière en Algérie, les trois propriétaires de journaux d'Alger ont été mandés chez M. le directeur de l'intérieur. »

« Là, ce fonctionnaire nous a donné communication d'une lettre de M. le gouverneur-général par intérim, et nous a signifié l'intention formelle de l'administration, que nous eussions à nous abstenir de critiquer les ordonnances constitutives de l'Algérie, et notamment du 21 juillet dernier; et cela sous peine de nous faire rentrer dans la limite de nos brevets de presse, ou même de nous les voir retirer. »

« Après une injonction aussi positive, nous avons dû, pour notre compte personnel, renoncer à présenter, sur cette ordonnance, les observations que nous avions annoncées. »

« Je crois. Mes campagnes m'en ont coûté plus de 500,000, et j'en ai donné au-delà de 200 tant à mon régiment qu'aux autres troupes que j'ai eues sous mes ordres. J'ai peut-être dépensé 500,000 florins en bâtiments et jardins, ce n'est pas trop, et autant en fêtes, revues, camps d'exercice, entrées, distributions, etc. Le train ordinaire de ma maison aux Pays-Bas pouvait aller à 80 ou 40,000. Je compte, en tout, avoir dépensé six ou sept millions de nos florins de Vienne, ou vingt millions de livres de France, depuis que j'ai commencé à gouverner. »

« Vingt millions! le prince de Ligne est bien modeste; à ce prix, il aurait vécu de régime. Il s'en faut d'autant que ce bilan soit exact; car il y manqua quelques millions qu'il n'a pas eu l'embarras de payer pour dégrader ses terres. »

« Ce qui a ruiné la maison de Ligne, c'est la ruine personnelle de sa maison. La république française, en mettant sous séquestre les domaines qu'il possédait en Belgique, ne croyait pas si bien faire; elle a joué en conscience son rôle de tutelle sans le savoir, et le petit-fils du maréchal lui doit de posséder aujourd'hui Belœil et ses vastes dépendances. Dieu sait ce que seraient devenus le château aristocratique, le parc et la forêt séculaires, si notre vieux enfant prodigue avait pu en disposer sous l'empire des lois nouvelles! Ils seraient aujourd'hui ou sont allés ses meubles, ses tableaux, sa bibliothèque, ses indemnités de l'empire, ou est allé le poétique domaine de la Belgique qu'il devait à un geste gracieux de Catherine, péle-mêle avec le domaine de la chaste Iphigénie, et l'ombre pleurante d'Ovide, et la colonne solitaire du temple de Diane; c'est-à-dire, il faut bien l'avouer, dans le sac sans fond de cette obligeante madame la Ressourçante. »

« Le prince de Ligne fut tombé ainsi du faite de cette vie brillante et de sa place, où il avait déployé tant d'esprit, d'éclat, et de gloire, dans des temps de désintéressement, quand il vit tout d'un coup déjà bien pillé d'éclatante poussière, il jeta un dernier regard par-dessus son épaule et, suivant sa coutume constante dans tous ses chagrins, secoua les oreilles et n'y pensa plus que pour se moquer du sort et de lui-même. Il n'accorda qu'un médiocre regret à sa fortune perdue : il l'avait noblement dissipée, car on a vu qu'il savait être généreux et magnifique; il ne se fit un revenu comme il put de quelques débris échappés au naufrage, de la vente de ses tableaux, et s'accommoda à ses nouvelles circonstances. Il possédait encore une maison de ville à Vienne; il s'y installa; l'été, il transportait son petit établissement dans une maison située sur une hauteur au-delà des faubourgs, au Kattenberg, et pendant dix ans de suite, il alla passer la saison des eaux à Toplitz. Il se fit donc à tout, excepté à une seule contrariété, de n'être pas employé à l'armée, précisément dans le temps des plus grandes guerres que la monarchie autrichienne ait eu à soutenir. Le prince n'avait jamais vu dans la vie que deux poursuites capables de l'arracher à sa paresse, l'amour et la gloire. Autrefois l'un avait en vain son cœur aux dépens de celle-ci; maintenant la gloire voulait reprendre ses droits : « Que je serais heureux, disait-il, si elle m'avait aussi bien traité! Mais, hélas, elle est si difficile à saisir! J'en ai eu quelquefois la petite joie; mais une belle et bonne jouissance, pas encore. » Il se flatta que l'éclat qu'il avait fait à Francfort serait oublié. Il ne réclamait plus le grade de maréchal qu'un passe-droit lui avait ravi au moment où il espérait recevoir cette récompense suprême de ses services. Son seul désir, en présence des dangers que courait la cause des gentilshommes et des rois, était d'être employé. La république française envahissait l'empire, par le Rhin et par les Alpes, et il frémissait de son inaction. Arrivé à l'époque de la vie où l'homme se repose, il voulait tout à coup, lui, l'aimable, le gai prince de Ligne, faire une chose sérieuse; il fallait que les temps le fussent bien devenus. Plusieurs fois, il se crut sur le point d'être appelé à un commandement, mais cet espoir fut toujours déçu et il eut peine à y renoncer tout à fait. Il aurait surtout voulu commander l'armée d'Italie; franchement nous en aurions été fâché pour sa mémoire; cela nous aurait gâté notre prince charmant de le voir placé dans l'histoire militaire de ce temps-là à côté de Wurmsler, de Beaulieu et d'Alvinzi, car il fallait qu'il fût bien imbu des préjugés de la vieille tactique autrichienne pour s'imaginer qu'il avait le secret d'arrêter Bonaparte! »

« Deux fois j'ai été choisi et presque commandé pour aller me mettre à la tête de l'armée d'Italie. C'était dans mon lit qu'on m'avait pris pour cela, et où ma paresse me tient très-éloigné des bassesses qu'il faut faire pour réussir. Deux fois j'ai appris de même qu'on m'avait préféré les quatre invulnérables qui ont perdu ce beau pays-là, et enchanté qu'on eût pensé à moi pour le sauver, j'ai vu un moment avec peine la fin de tous les romans de victoire auxquels je m'étais livré. Mais j'ai le bon esprit de saisir avidement

« Mais, après cela, tout le monde comprendra combien est étrange et pénible la position où l'on nous place. »

« Ni la liberté, ni la censure proprement dite! Un droit que l'on n'exerce que sous le coup d'une menace perpétuelle! »

« Une simple réflexion: peut-on penser qu'au milieu de cette liberté dont jouit toute l'Europe, beaucoup de gens consentent à venir vivre dans un pays où il n'est pas même permis d'examiner les lois qui peuvent atteindre notre fortune de la manière la plus grave? »

« Depuis plusieurs mois, nous n'avons cessé de demander que l'on fixât la législation de la presse en Algérie! Quel motif empêche l'administration de publier cette législation qu'elle-même nous a solennellement promise?... »

« Le *Courrier d'Afrique* se plaint en termes plus énergiques encore de l'acte que condamne l'*Akhbar*. Comme au bon temps de la censure en France, son numéro du 7 août paraît même avec des colonnes entièrement blanches, au haut desquelles nous lisons : »

« Les articles qui remplissaient les blancs ont été supprimés par l'AUTORITÉ SUPÉRIEURE, et attendu l'heure avancée, nous n'avons pu les remplacer par d'autres non susceptibles de CENSURE. »

« Peu de jours après son couronnement le nouveau pape a exprimé le désir que l'on formât une statistique plus exacte de la capitale, que celle qui existe actuellement. Un travail a été immédiatement commencé et vient d'être communiqué aux diverses administrations; en voici les principaux chiffres : Les habitants à demeure à Rome sont divisés en 54 paroisses, leur nombre est aujourd'hui de 170,199, il était en 1837 de 156,552; en 1840, de 154,632 et en 1845 de 167,160; dans ce nombre on compte 35,983 familles de laïcs, 41 évêques, 1,533 prêtres, 2,815 religieux appartenant aux ordres monastiques 1,472 religieuses, 520 séminaristes et 329 hérétiques et tures. Les juifs dont le nombre est de 8 à 10,000, ne sont pas compris dans le recensement officiel. Le pape s'occupe avec une grande sollicitude de réformes et d'améliorations à introduire dans les établissements de charité; à l'imitation de Léon XII, il se rend souvent sans être attendu dans les hôpitaux et hospices et dans les couvents, et se fait donner des renseignements exacts et détaillés sur la question de ces établissements. Le Saint-Père a surtout à cœur de donner un emploi utile aux fonds de plusieurs confréries instituées au moyen-âge et qui sont devenues sans objet par suite des événements. »

« Le pavillon autrichien visite de plus en plus des parages où il n'a pas encore flotté. Le *Journal du Lloyd autrichien* annonce que le trois-mâts triestin l'*Elisabeth* est arrivé à Gènes avec un chargement de poivre, venant de Sumatra. L'*Elisabeth* y a été très bien reçue; un des chefs qui s'est rendu à bord, a demandé au capitaine de lui faire présent d'un drapeau autrichien, qu'il voulait garder, disait-il, pour saluer à leur arrivée les navires autrichiens qui visiteront ces parages. »

« On écrit de Prague, 6 août. »

« Le prince Benjamin Rohan-Rochefort (né en 1804) a eu le malheur de se noyer hier soir à Pécole de natation militaire. Quelques heures après son arrivée en ville (il était venu de la campagne pour quitter Prague la même nuit), il s'était rendu à Pécole de natation. Après avoir à plusieurs reprises sauté du haut de la barrière dans l'eau, le prince voulut faire un dernier saut, qui lui devint fatal, car on ne le vit pas reparaître. Après bien des recherches on le trouva près du bord de la rivière, étouffé sous le limon. Il est probable qu'étourdi par le saut, il aura été entraîné sous les radeaux sur lesquels est construite Pécole de natation. Tous les efforts pour le rappeler à la vie sont restés infructueux. Le prince Rohan laisse une veuve et plusieurs enfants. »

« Un malheur semblable était arrivé au commencement de juin dans cette même école de natation. Un jeune employé, excellent nageur, avait été également entraîné sous les radeaux; il aura été probablement atteint d'apoplexie, car bien que les maîtres de natation l'eussent immédiatement retiré, il ne donnait plus aucun signe de vie. »

« M. Ouvrard, qui habite Londres depuis plusieurs années, a été emprisonné il y a huit jours, à la demande d'un individu auquel il devait, suivant l'affirmative de celui-ci, une somme de mille guinées. Le créancier a déclaré, en vertu de la loi anglaise, le célèbre fournisseur des armées françaises a été incarcéré. Lord Brougham a cru devoir appeler l'attention de la chambre des lords dans la séance d'hier sur cet acte de rigueur. Mais ses observations n'ont pas eu de suite et ne pouvaient en avoir aucune en présence des termes formels de la loi. »

« L'inventeur des bateaux à vapeur. — L'on a prétendu plusieurs fois que la force motrice de la vapeur avait été découverte il y a déjà quelques siècles, mais que par suite de circonstances défavorables elle était restée dans l'oubli ou que plutôt on n'en avait jamais fait usage. Le même Espagnol Navarrete raconte que don Blasco de Garay, capitaine dans la marine espagnole, avait mis en 1543 sous les yeux de l'empereur Charles Quint une machine au moyen de laquelle on pouvait mettre en mouvement, par un calme complet et sans l'aide de voiles ni de rames, des navires de toute dimension. Quelques jours plus tard (le 17 juin), l'empereur ordonna qu'on fit l'essai de cette machine à Barcelonne, essai qui réussit complètement. Mais le trésorier Ravigo s'opposa à l'emploi de la machine, à cause des dépenses considérables qu'elle entraînerait et du danger qui pourrait résulter de l'explosion de la chaudière. Ainsi l'étoilette d'esprit et l'avance d'un homme ont retardé pendant près de 300 ans les bienfaits d'une invention qui a exercé une si puissante influence sur tous les rapports matériels et intellectuels du monde civilisé. Navarrete rapporte que l'invention de Blasco de Garay se composait d'une chaudière renfermant de l'eau

et de la vente de ses tableaux, et s'accommoda à ses nouvelles circonstances. Il possédait encore une maison de ville à Vienne; il s'y installa; l'été, il transportait son petit établissement dans une maison située sur une hauteur au-delà des faubourgs, au Kattenberg, et pendant dix ans de suite, il alla passer la saison des eaux à Toplitz. Il se fit donc à tout, excepté à une seule contrariété, de n'être pas employé à l'armée, précisément dans le temps des plus grandes guerres que la monarchie autrichienne ait eu à soutenir. Le prince n'avait jamais vu dans la vie que deux poursuites capables de l'arracher à sa paresse, l'amour et la gloire. Autrefois l'un avait en vain son cœur aux dépens de celle-ci; maintenant la gloire voulait reprendre ses droits : « Que je serais heureux, disait-il, si elle m'avait aussi bien traité! Mais, hélas, elle est si difficile à saisir! J'en ai eu quelquefois la petite joie; mais une belle et bonne jouissance, pas encore. » Il se flatta que l'éclat qu'il avait fait à Francfort serait oublié. Il ne réclamait plus le grade de maréchal qu'un passe-droit lui avait ravi au moment où il espérait recevoir cette récompense suprême de ses services. Son seul désir, en présence des dangers que courait la cause des gentilshommes et des rois, était d'être employé. La république française envahissait l'empire, par le Rhin et par les Alpes, et il frémissait de son inaction. Arrivé à l'époque de la vie où l'homme se repose, il voulait tout à coup, lui, l'aimable, le gai prince de Ligne, faire une chose sérieuse; il fallait que les temps le fussent bien devenus. Plusieurs fois, il se crut sur le point d'être appelé à un commandement, mais cet espoir fut toujours déçu et il eut peine à y renoncer tout à fait. Il aurait surtout voulu commander l'armée d'Italie; franchement nous en aurions été fâché pour sa mémoire; cela nous aurait gâté notre prince charmant de le voir placé dans l'histoire militaire de ce temps-là à côté de Wurmsler, de Beaulieu et d'Alvinzi, car il fallait qu'il fût bien imbu des préjugés de la vieille tactique autrichienne pour s'imaginer qu'il avait le secret d'arrêter Bonaparte! »

« Deux fois j'ai été choisi et presque commandé pour aller me mettre à la tête de l'armée d'Italie. C'était dans mon lit qu'on m'avait pris pour cela, et où ma paresse me tient très-éloigné des bassesses qu'il faut faire pour réussir. Deux fois j'ai appris de même qu'on m'avait préféré les quatre invulnérables qui ont perdu ce beau pays-là, et enchanté qu'on eût pensé à moi pour le sauver, j'ai vu un moment avec peine la fin de tous les romans de victoire auxquels je m'étais livré. Mais j'ai le bon esprit de saisir avidement

bouilliant pour produire de la vapeur et de deux roues mobiles, placées aux deux côtés du navire. Il existe encore une chanson nationale, qui fut composée en 1543 à Barcelonne, en l'honneur de Garay et de son invention. »

« On lit dans le *Journal de Toulouse* du 10 août : « Dans sa séance d'hier, le conseil académique a prononcé l'exclusion de la faculté de droit de Toulouse de M. Gauthier d'Urbain. Cette décision a été motivée par la conduite de M. Gauthier d'Urbain lors de la présence de M. de Genoude à Toulouse. »

« La sécheresse est extrême dans le midi de la France. Des lettres d'Aix annoncent que les habitants de cette ville en sont réduits à 3 litres d'eau par jour et par personne, pour les besoins domestiques; et que, pour assurer le service des fontaines publiques, un arrêté de l'autorité municipale va retirer les concessions d'eau précédemment faites aux bains publics, aux lavoirs et aux fabriques. Une pareille sécheresse est fréquente à Aix; aussi le conseil municipal a pris les mesures nécessaires pour donner à la ville l'eau qui lui est indispensable. »

« Un accident est arrivé le 14 au soir sur la voie de départ commune aux chemins de fer de Saint-Germain, de Versailles et de Rouen. »

« Voici les renseignements que nous avons recueillis : La voie commune du départ pour les trois chemins s'étend, comme on sait, de Paris à Asnières, sur un parcours de 4,000 mètres environ. »

« Chaque jour l'administration du chemin de fer de Rouen fait partir à 7 heures 25 min. du soir un convoi de poste; cinq minutes après, part le convoi ordinaire de Versailles, et à 6 heures 35 minutes est lancé le convoi de Saint-Germain. »

« Le convoi de Paris à Rouen est composé pour l'ordinaire de huit voitures. Au départ de vendredi, 14, une affluence inattendue de voyageurs a nécessité des compléments successifs de wagons, qui ont porté le convoi à 13 voitures, et occasionné un retard de trois minutes. Le départ a donc été reporté à 7 heures 28 minutes, et par suite le chef du mouvement des gares de Versailles et de Saint-Germain a retardé ses départs à 7 heures 36 pour Versailles, et à 7 heures 40 pour Saint-Germain, afin de distancer convenablement les trois convois. »

« Le convoi-poste de Rouen, parti à sept heures vingt-huit minutes, a été arrêté par le mécanicien, vis-à-vis les ateliers des Batignolles, pour demander une locomotive de renfort, dont l'accroissement et la surcharge de son convoi lui faisaient sentir le besoin. Il est ainsi resté en panne pendant sept minutes, pour attendre l'arrivée de la locomotive-pilote qu'il demandait. »

« Pendant ce temps arrivait le convoi de Versailles. Le mécanicien, averti par les signaux-disques tournés de son côté, comme avis d'embarras sur la voie, parvint à arrêter sa marche à 70 mètres de distance du convoi de Rouen stationné sur la voie. »

« Arrivait encore derrière ce convoi celui de Saint-Germain, parti à 7 heures 40 minutes; le mécanicien qui en dirigeait la course n'a aperçu les signaux-disques qu'à une distance moindre que celle nécessaire pour s'arrêter, à espace convenable; il avait serré les freins, et la vitesse obéissait à l'arrêt, lorsque de nombreux spectateurs, placés sur le pont Cardinet, en poussant des cris d'alarme et d'avertissement, ont porté la terreur parmi les voyageurs de Versailles, au moment où le convoi de Saint-Germain, déjà modéré dans sa course, arrivait, et alors que le mécanicien de celui de Versailles faisait un mouvement en avant pour gagner encore un peu d'espace sur la distance qui le séparait de celui de Rouen et éviter d'être atteint trop brusquement par la locomotive du train de Saint-Germain. »

« Les voyageurs du convoi de Versailles, effrayés par les cris des spectateurs, se précipitaient par les portières et du haut des imperiales. C'est ainsi que plusieurs personnes ont été blessées, dont deux assez grièvement : l'une a la cheville cassée; une autre a reçu une contusion à la poitrine; une demoiselle de Versailles a eu deux dents brisées; cinq ont été contusionnées. »

« D'après une lettre de Sydney, du 12 mars, deux hommes de l'équipage du canot du navire l'*Elisabeth*, qui avaient abordé à Breznange, pour y couper du bois de sandal, ont été pris par les indigènes qui les ont mis à mort et les ont dévorés. »

« On lit dans le *Courrier des Etats Unis* : « Le 25 juillet, à 8 heures du matin, une catastrophe horrible est arrivée sur le Erie railroad. Le train parti de Middletown à 6 heures du matin, se composait de 8 voitures dont 3 à bagages et 5 à passagers, contenant environ 250 personnes. A un mille à peu près de Monroe, l'un des chars à bagages se brisa et le convoi déraila par suite de la commotion. On était alors près du pont de Turner, qui passe sur un ravin. La locomotive, malgré les efforts pour l'arrêter, s'engagea sur le pont, dont ce poids énorme, portant à faux, ébranla les traverses. Toutefois la machine et les premières voitures passèrent sans accident; mais sous la troisième voiture de voyageurs le pont céda tout d'un coup, et la voiture fut précipitée d'une hauteur de douze à quinze pieds : presque aussitôt la suivante vint s'abattre sur celle-ci, qu'elle mit presque en pièces. On se figure sans peine la scène qui suivit et le triste spectacle que dut offrir le lieu du désastre. Le malheur n'est cependant pas aussi grand qu'on devait le craindre; du moins on assure que deux personnes seulement ont été tuées sur le coup et une trentaine blessées. Mais tant de rapports contradictoires ont couru à ce sujet, qu'il est probable malheureusement que la vérité est encore à connaître. »

« Un médecin de Toulon a communiqué à un journal de cette ville, la *Sentinelle de la Marine*, la note suivante : »

« Il faut que la population le sache bien, il existe des moyens sûrs de se préserver des atteintes de ce choléra nomade qui tantôt se montre en indien et tantôt en sporadique. L'observance des lois les plus simples de

et de me dessaisir tranquillement de tout ce que la jouissance me promet d'heureux, ce qui fait qu'il ne me coûte pas d'en être aussitôt privé. »

« J'ai à me reprocher de n'avoir pas fait toutes les démarches qu'il aurait fallu... Une première fois, une femme me fit promettre de n'en point faire pour commander l'armée d'Italie. J'y consentis, parce que, dans ce moment-là, je voulais donner le nom de bassesse à ce que je pouvais cependant faire très-noblement. On dit que le grand-vizir (M. de Thugut) n'attendait que cela. Je n'étais pas son homme. Je ne me serais point laissé donner d'adjutant pour gouverner, je ne me serais point laissé faire de plan par des freluquets ou des postillons qui, venant porter une nouvelle au vizir, s'enfermaient avec lui dans l'antre voûté de l'intrigue, et rapportaient ensuite l'ordre des opérations concertées avec lui de cette manière. Sije n'avais pas eu beaucoup de succès, je réponds au moins que l'ennemi n'en aurait jamais remporté de considérables, et que l'esprit de l'armée eût été conservé. »

« Tout cela ne m'a pas empêché d'offrir mes services avec qui et même sous qui l'on aurait voulu; tout cela ne m'empêche pas d'attendre la bataille à laquelle il y a tant d'apparence et d'y chercher ma place, ainsi que j'ai déjà dit, où je puisse terminer et embellir ainsi ma carrière. »

« J'ai appris depuis que mylord Grenville, étant à Berlin au moment où la Belgique se remuait un peu deux ans après sa prise, avait envoyé un courrier à notre vizir pour me demander à la tête de l'armée sur le Rhin. On le renvoya sans en avertir même l'empereur. »

« Une autre fois, le comte de Castellara me demanda de la part de son roi de Sardaigne qui, mécontent des autres généraux autrichiens, voulait, disait-il, quelqu'un de l'école de Loudon. Il me voulait donner à commander des troupes qu'à moi et s'offrit de me donner les mêmes patentes et instructions que l'empereur. Thugut se contenta agréablement ayant presque l'air d'y consentir, changea de conversation et fit la révérence. — Qu'avez-vous fait? dit le lendemain à M. de Castellara le chevalier Eden qui se croyait du triumvirat avec Ruzamofsky et le vizir qui se moquait d'eux; on est fâché contre vous. On dit que vous vous avisez de donner des armées, et à qui encore? au prince de Ligne, qui ferait exterminer celles du Piémont et de l'Autriche en une campagne. »

(La suite prochainement.)

l'hygiène suffit pour le conjurer. — Eviter l'ardeur prolongée du soleil caniculaire, se prémunir contre l'humidité froide de la nuit et des lieux trop ventilés; changer de linge pour absorber les transpirations fondantes; peu boire hors des repas, et boire l'eau vineuse ou légèrement alcoolisée. Il faut être sobre de certains aliments, le poisson passé, les moules, les viandes faisandées. Faire une croûte sur les fruits aqueux, sucrés, mal mûris; ne manger que ceux reconnus digestibles et en petite quantité. Evitez aussi de dormir en plein air, soit au soleil ou à l'ombre. Pendant la nuit, craignez de trop aérer la chambre, et ne vous endormez pas sur vos couvertures. Avant de sortir, le matin, usez d'un aliment tonique pour lutter contre l'action dépressive d'une chaleur qui s'accroît avec la marche du soleil jusqu'à l'heure de son coucher.

— On écrit de Paris :

Il s'est fait tout récemment dans les environs d'Arles, une expérience du plus grand intérêt pour l'agriculture du Midi de la France et pour la France elle-même, qui se verrait affranchie d'un tribut important dont profite l'étranger.

La culture du riz a été essayée sur les terrains salés des embouchures du Rhône, et y a parfaitement réussi. Cette culture, éminemment productive, a de plus l'avantage de dessaler entièrement le sol, qui est un sol d'alluvion de première qualité et de le rendre propre à toutes les natures de production.

Cette année, trois cents hectares vont être convertis en rizières, et nul doute que cet exemple ne soit promptement suivi. Ainsi, dans l'espace de quelques mois, grâce à cette heureuse tentative, l'agriculture de la France aura été enrichie d'un nouveau produit, et les terres du Delta du Rhône auront plus que doublé de valeur.

— A l'occasion du seizième anniversaire de son avènement au trône, le roi des Français a daigné étendre sa clémence sur cinq cent deux condamnés qui ont mérité, par leur repentir et une bonne conduite soutenue, de figurer sur les états de propositions de grâces présentés par les directeurs de maisons centrales, de force ou de justice.

La première catégorie, composée de deux cent cinquante condamnés, a obtenu, soit grâce pleine et entière, soit remise du restant de la peine prononcée. La seconde, comprenant deux cent quarante-cinq condamnés, a obtenu diverses réductions de peines; enfin douze condamnés ont vu commuer la peine prononcée contre eux, et emportant infamie, en simple emprisonnement.

Les trois bagnes ont également participé aux bienfaits de la clémence royale. Celui de Brest, composé de 926 forçats à vie et de 2,022 forçats à temps, a obtenu 30 remises du reste de la peine prononcée, 26 réductions de peine et 24 commutations; celui de Toulon, qui renferme 750 forçats à vie et 2,990 forçats à temps, a obtenu 23 remises du reste, 10 réductions et 5 commutations, et celui de Rochefort, dont la population est composée de 334 forçats à vie et de 771 forçats à temps, a obtenu 14 remises du reste, 2 réductions de peine et commutations.

Conformément aux désirs du roi, ces diverses décisions ont été exécutées le 9 de ce mois.

— Voici une nouvelle édition de l'histoire de la Pic-Veuluse, donnée par un journal de Paris.

Depuis quelque temps, des vols fréquents se commettaient dans la maison située rue Saint-Jacques, 171. Ces vols étaient de peu d'importance; mais leur fréquence et l'impossibilité d'en découvrir l'auteur, donnaient d'assez vives inquiétudes aux locataires, qui chaque jour renouvelaient leurs plaintes au sieur Chalan, le propriétaire de la maison. Des bijoux, des pièces de monnaie et un grand nombre d'autres objets d'un petit volume avaient successivement disparu. Dimanche dernier, une des locataires de cette maison, travaillant dans son salon, fut subitement dérangée par une personne qui sonnait et à laquelle elle alla ouvrir. Lorsqu'elle revint près de sa table à ouvrage, son dé d'or avait disparu, et il fut impossible de le retrouver.

On ne peut en conjecturer lorsqu'enfin avant-hier un objet assez lourd fut découvert dans le milieu de la cour de cette maison. C'était une petite figurine en bronze antique appartenant au propriétaire. Ce dernier, qui venait de descendre de son appartement dont il avait laissé la fenêtre ouverte, ramassait sa statuette mutilée et regardait d'un air assez peu rassuré autour de lui, lorsqu'il aperçut sur le mur qui sépare sa cour de celle de son voisin, le sieur Lesueur, marchand épiciier, un énorme corbeau tenant dans l'une de ses pattes un objet brillant qu'il reconnut pour être le socle doré de sa figurine.

Le voleur était découvert; on épia cet oiseau, qui appartient à M. Lesueur, et on ne tarda pas à trouver, dans le coin d'une gouttière, sous l'abri de quelques débris de tuiles et d'ardoises, le magasin où il cachait le fruit de ses vols; la totalité des objets qui avaient disparu depuis plus d'un mois, notamment le dé d'or, fut retrouvée.

La figurine que le corbeau a laissé tomber d'une hauteur d'environ dix mètres, pèse plus d'un demi-kilo. Le voleur est en cage.

— On annonce à Bruxelles la vente de la célèbre galerie de M. Van N., qui est mort le mois dernier. Cet amateur de tableaux avait consacré sa vie et le capital de 40,000 livres de rente à satisfaire sa passion pour les chefs-d'œuvre de la peinture flamande. Il possédait une admirable collection qui l'avait complètement ruiné, car il ne cessa d'acheter des tableaux que lorsqu'il ne lui resta plus un écu de son patrimoine. Tombé dans la misère, manquant du nécessaire, il aurait pu vivre dans l'aisance en revendant quelques-uns de ses tableaux les moins précieux, mais il serait mort de faim plutôt que de distraire la moindre parcelle de son trésor. Lorsqu'il se trouva réduit aux expédients, sa galerie lui offrit une ressource qui suffisait à sa frugalité. Un vieux serviteur, qui lui était resté fidèle et qui le servait sans grâces montrant aux étrangers la splendide collection de chefs-d'œuvre, et recevait, pour prix de cet office, quelques pièces de monnaie, unique revenu sur lequel vivait le maître et le valet.

Il y a quelques années, le vieux serviteur mourut; M. Van N. n'en aurait pas trouvé un autre aux mêmes conditions; il s'en passa; mais faute de domestique, le revenu ne manqua pas. Quand un amateur se présentait pour visiter la galerie, M. Van N. endossait sa livrée et montrait les tableaux. — « Mon maître est sorti, disait-il, mais en son absence, c'est moi qui fais les honneurs de la maison. » Puis il déployait, au sujet de chaque toile, une érudition qui charmait les auditeurs. Quelquefois on lui adressait des questions sur son maître; on se permettait même des railleries sur l'étrange manie qui le condamnait à la pauvreté. — C'est un original, disait-on, c'est un fou! que n'a-t-il d'honnêtes collatéraux pour le faire interdire! — M. Van N. écoutait ces discours avec un stoïque sang-froid, répondait en bon domestique attaché à son maître; et la visite terminée, il tendait philosophiquement la main à l'offrande du curieux satisfait. Voilà de ces types comme on n'en rencontre guère qu'en Belgique et en Italie.

— Le fils d'un négociant de Rouen faisait son droit à Paris et avait fait payer à son père, sous prétexte de maladies, pour cent francs de vésicatoires. Lorsque l'enfant prodige revint dans sa ville natale: — Quels étaient, lui dit le père, ces vésicatoires qui ont soutiré cinq beaux louis d'or? — Mon père, répondit le jeune homme, étaient des vésicatoires-volants.

— Un sportsman apprenant qu'un grand poète, qui est en même temps un grand orateur, avait fait quelque part un brillant éloge des penseurs, alla trouver le grand poète pour lui faire ses bien sincères compliments.

— Monsieur est écrivain? demanda le poète.

— Moi! Dieu m'en garde! répondit le sportsman, je suis penseur.

— Ah! vous pensez, reprit le poète, qui cherchait à deviner à quelle espèce d'original il avait affaire.

— Oui, je pense mes chevaux.

— A la bonne heure, dit le poète, je vous comprends très-bien.

— Ne pourriez-vous pas, continua le sportsman, me donner un exemple de ces discours que vous avez prononcés sur les penseurs?

— Oh! c'est tout à fait inutile. Laissez-moi votre adresse, et j'en aurai l'honneur de vous envoyer... une étrille.

— On lit dans le Courrier de Turn-et-Garonne :

Un curieux exemple d'emprisonnement cellulaire vient d'être donné par un chien appartenant à la métairie de Bonnaffé, aux portes de Montauban. Cet animal fut enlevé par mégarde au milieu du gerbier, et il est resté dans cette situation gênante, privé d'air et d'eau, jusqu'au moment du battage. Ce n'est que vingt-cinq jours après son ensevelissement que le pauvre chien a été délivré de sa prison, au milieu de l'étonnement général. Il a couru aussitôt dans une mare voisine, où il a bu abondamment. Il avait dévoré pendant sa captivité une gerbe entière de blé.

— Un malheureux peintre en était venu à devoir 90 fr. à son boulanger pour fournitures de petites flûtes à deux sous, dont nous laissons aux calculateurs de profession le soin de supputer le nombre. Le boulanger, réclamant depuis longtemps le montant de la note, et l'artiste se trouvant de plus en plus dans l'impossibilité de la solder, on en vint à une transaction.

Il fut convenu que l'artiste ferait le portrait de l'épouse du boulanger, moyennant quoi on lui fournirait encore pour 6 fr. 20 c. de flûtes et on mettrait un pour acquit au bas de la facture.

Il avait été stipulé que le portrait serait en buste, de grandeur naturelle. Nous soulignons en buste, et pour cause.

A la quatrième séance, le portrait était presque terminé, et la boulangère, vêtue de ses plus beaux atours, posait devant l'artiste ayant un sac sur ses genoux. Arrêtez, monsieur, dit-elle tout à coup, j'ai apporté dans mon sac des souliers de satin blanc; est-ce que je ne ferais pas bien de les chausser?

— Depuis l'ouverture du chemin de fer du Nord, qui vient se joindre à ceux de Bruxelles et à ceux de l'Allemagne, on a calculé qu'on peut aller maintenant de Paris à Berlin en 58 heures 20 minutes. Dans les voitures de première classe pour 155 fr. 30 c. et de deuxième classe, pour 100 fr. 10 c.; de troisième classe pour 73 fr. 53 c.; et à Dresde en 53 heures 45 minutes. Première classe, 159 fr.; deuxième classe, 109 fr.; troisième classe, 75 fr. 73 c.

Quand la ligne de Berlin à Magdebourg par Postdam, et celle de Paris à Cologne par Saint-Quentin et Namur, seront terminées, le parcours sera abrégé de 100 kilomètres; et si on voyage avec la grande vitesse déjà adoptée en Angleterre sur le Great-Western, on pourra aller de Paris à Berlin en 10 ou 12 heures.

VARIÉTÉS.

CAYETANO LE CONTREBANDIER, SOUVENIRS DES COTES DE L'OcéAN PACIFIQUE.

(Suite. — Voir notre numéro d'hier.)

Nous mimas pied à terre. Cayetano sifflait entre ses dents d'un air impassible, tandis que l'Anglais, tirant de sa poche une lunette d'approche, examinait avec attention l'horizon occidental. La pomme du mât de l'une d'un petit navire lui apparut derrière un rideau d'arbres qui cachaient la goélette, dans la crique où elle était ancrée. Quand Cayetano en fut averti, il fit un signe à son camarade; celui-ci ramassa des herbes sèches, y mit le feu, et couvrit d'herbes plus humides la flamme brillante et claire qui s'échappait; une épaisse fumée ne tarda pas à s'élever dans l'air en noirs tourbillons.

— Croyez-vous qu'ils auront vu notre signal? dit l'Anglais à Cayetano, qui sifflait toujours.

— Soyez tranquille, lui dit Cayetano; quand même ils nous verraient, ils ne nous aideraient guère à traverser les hauts de mer houleux, si je n'étais là. Il faut avoir navigué parmi ces écueils bouillonnants, comme je l'ai fait dès l'enfance, pour s'y hasarder avec une barque aussi richement lestée; mais il est impossible qu'ils ne nous aient pas vus, et, dans tous les cas, il est bon d'agir tout de suite.

Cayetano déchargea la mule, déposa par terre un gros lingot d'argent qui pouvait peser environ soixante-dix livres, et une foule de petits sachets de peau qui contenaient de la poudre d'or d'un poids à peu près égal; il répartit ce fardeau précieux dans les poches du gilet dont j'ai parlé.

— Couvrons-nous quelque danger? demanda l'Anglais, qui semblait voir avec inquiétude ce luxe de précautions. Cayetano haussa les épaules en signe d'incertitude, et dit brièvement :

— Il vaut mieux être prêt à tout. Pépé endossera ce gilet quand nous serons en bas, et je me charge du reste. — En prononçant ces derniers mots avec un sourire ironique, Cayetano glissa dans sa poche une ficelle forte et longue à l'extrémité de laquelle était attachée une plaque de liège de la largeur de la main. Alors le contrebandier et son compagnon descendirent la rampe escarpée de la falaise, pour aller chercher un canot à fond plat qui restait caché d'habitude dans une anfractuosité du rocher. J'admirai la vigueur et l'adresse avec lesquelles Cayetano, sans plier sous un fardeau énorme, exécuta ce long et dangereux trajet. L'Anglais et moi, nous nous installâmes commodément sur la crête de la falaise, les jambes pendantes, la figure tournée vers l'Océan, prêts à ne perdre aucun détail de la scène dont nous allions être les spectateurs. Notre poste d'observation s'avancait à pic et comme une jetée à environ cinquante pieds dans la mer. L'île du Ribiron s'étendait devant nous, entourée de sa triple ceinture de rochers noirs, aigus et luisants comme les dents du requin dont elle a pris le nom, les uns serrés comme des tuyaux d'orgue, les autres isolés comme des phares, et tous réparissant et disparaissant tour à tour sous des flots d'écume. La mer, resserrée entre la côte et ces rochers, soulevait de longues houles qui se gonflaient lentement, et se creusant tout à coup, couvrant la grève d'une frange de neige, submergeaient les récifs dans leurs tourbillons en lançant au-dessus de leurs cimes des gerbes étincelantes. Les phoques montraient de temps à autre leurs mufles humides, et mugissaient de joie au milieu de ce tumulte éternel qui contrastait avec la sérénité majestueuse de la pleine mer et la limpidité du ciel. Des pailles-en-queues en traversaient l'azur comme de blanches fusées, des frégates planaient à perte de vue, et de grands pélicans pêcheurs, de la couleur des rochers, se laissaient tomber d'une prodigieuse hauteur, avec la rapidité d'aérolithes, sur une proie invisible.

Dependant Cayetano et Pépé continuaient leur périlleuse descente vers la mer. — Ne craignez-vous pas, dis-je à l'Anglais, que ces gens ne soient tentés de s'approprier ce que vous leur confiez avec tant d'abandon?

— Non, me dit-il; le cœur humain est ainsi fait, que tel individu qui dévaliserait son père et sa mère n'oserait verser une goutte de sang, et que tel autre pour qui la vie d'un homme n'est rien se ferait scrupule de s'approprier le bien d'autrui. Ne confie-t-on pas tous les jours des sommes dix fois plus fortes, et sur un simple connaissance, à des muletiers inconnus?

Et puis ajouta mon compagnon en désignant Cayetano du doigt, je connais l'histoire de cet homme, je sais avec quel fanatisme ce malheureux défend ce qu'il appelle l'honneur de son nom.

— Quoi! vous connaissez son histoire, et vous oseriez me raconter? lui dis-je en lui faisant part des réticences du Chiné et du sénateur.

— Et pourquoi non? ce n'est pas lui qui me l'a confiée, et ne suis pas seul à la savoir, quoiqu'il ne s'en doute pas. Cette histoire est aussi sans plante qu'elle est brève.

— Je vous écoute, lui dis-je.

— Il n'y a pas encore une année, continua-t-il, Cayetano était marié à une femme qu'il aimait passionnément et qui le trompait. La maison qu'il habitait à Hermsillo était voisine de Cerro de la Campana, dont vous connaissez la singulière propriété. Un affidé de l'amant de sa femme, mis en vedette sur Cerro, guettait le retour de Cayetano vers le soir, et avertissait le coupable en frappant trois coups d'une certaine façon. A ce signal, l'homme s'esquiva par une porte de derrière. Un ami officieux comme il y a en a tant avertit Cayetano de ce qui se passait. Or, un soir, et je le tiens de cet ami lui-même, le Cerro retentit d'une façon si lugubre, si étrange, que les deux amants tressaillèrent d'horreur au cri d'agonie qui accompagna ce retentissement. C'était l'affidé dont Cayetano écrasait la tête sur les pierres sonores. Cayetano rentra tranquillement chez lui; avant tout son honneur devait être intact. Un mois après, il revint avec cette affreuse balafre que vous lui connaissez, mais l'amant de sa femme ne se retrouva plus. Quelques jours plus tard, le bruit répandit qu'elle-même venait d'être trouvée égorgée par les décombres de sa maison. Cayetano fut mis en prison, comparé devant le juge; mais, au lieu de chercher à s'excuser en révélant l'adultère dont ce meurtre était le châtement, soutint, au risque du garrote, qu'il n'avait aucun motif pour tuer sa femme, et avoua seulement qu'il se trouvait prodigieusement agacé dans ce moment là. Le juge trouva l'affaire très-mauvaise, comme vous le pensez.

— Pour Cayetano? cela se conçoit aisément.

— Non pour lui-même, reprit l'Anglais; vous connaissez l'impunité dont jouissent les pauvres dans ce pays. Cayetano n'était pas riche, et qu'il fût condamné ou acquitté, on ne pouvait espérer de lui aucune rançon. Aussi le juge fut-il très-brutal à son égard; il lui dit d'un ton furieux qu'il ne fallait rien mais qu'une semblable excuse pour le faire absoudre, et le renvoya, mais non sans l'avertir qu'elle ne serait plus admise une seconde fois. Depuis ce temps, ceux qui ont ouï parler de ce meurtre et des motifs qui ont armé l'assassin éprouvent un certain malaise quand ils le voient agacé, ce qui lui arrive quand il pense à la femme qui l'a trahi; or, j'ai de bonnes raisons de croire qu'il y pense souvent. Quant au retentissement du Cerro, il est toujours regardé par lui comme un lugubre souvenir ou comme une offense impardonnable. Pour effacer toutes les traces du passé, Cayetano n'a pas craint de brûler sa cabane de ses propres mains.

— Et son officieux ami? demandai-je.

— Je ne sais, répliqua l'Anglais en souriant, si la conduite ferme du juge à l'égard de Cayetano l'intimida, ou s'il se servit plus tard une occasion de régler son compte avec lui; fait est qu'il vit encore, et cependant Cayetano, tel que je vous le connais, Cayetano rongé par la haine, qui ne peut avoir dans le sang, Cayetano laissant vivre un homme qui partage son secret avec lui, est pour moi une énigme inexplicable.

(La suite à demain.)

Théâtre-Royal-Français.

Jeudi, 20 août, représentation n° 28.

La Mère de Famille,

vaudeville en un acte.

Fra Diavolo ou l'Hôtellerie de Terracine,

opéra en 3 actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

On commencera à SEPT heures.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 17 Août.

	COURS	OUVERT	FERMÉ
	14 août.	17 août.	17 août.
Dette active	2	60 1/2	60 1/2
Dito dito	3	72 1/2	72 1/2
Dito en liquidation	3	72 1/2	72 1/2
Dito dito	4	84 1/2	84 1/2
Dito des Indes	4	94 1/2	94 1/2
Pays-Bas	3	—	—
Dito	3 1/2	89 1/2	89 1/2
Société de Commerce	4 1/2	173 1/2	173 1/2
Act. du lac de Harlem	5	105	105
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	113 1/2	113 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	106 1/2	106 1/2
Dito dito 1828 & 1829	—	105 1/2	105 1/2
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dit	6	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—
Emprunt de 1840	4	90 1/2	90 1/2
Id. chez Steglitz et Comp.	4	88 1/2	88 1/2
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	6	6
Espagne	—	—	—
Ardoins	5	20 1/2	20 1/2
Dito	3	—	—
Coupons Ardoins	—	19 1/2	19 1/2
Obligations Goll. & Comp	5	—	—
Dito métalliques	5	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—
France	—	—	—
Incriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne	—	—	—
Actions 1836	—	—	—
Brésil	—	—	—
Emprunt à Londres 1849	—	88 1/2	88 1/2
Id. id. 1843	—	88 1/2	88 1/2
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	3	46 1/2	45 1/2

Bourse d'Amsterdam du 17 Août.

Métalliques, 5 % . — Naples, 5 % . — Ard. 5 % . — Dette ancienne, . — Passive 5 % . — Lots de Rome — Comptes en Bourse (2 1/2 heures). Ardoins 19 1/2.

Bourse de Londres du 15 Août.

3 % Cons 95 1/2 . — 2 1/2 % id. 93 1/2 . — 4 % id. 94 1/2 . — Esp. 5 % . — 26 1/2 . — 3 % 36 1/2 . 36 . — Portug. 4 % 43 . — Russes 113 1/2 .

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Loge Nieuwe